



Ateliers E.D.D

Architecture et urbanisme

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan a pour mission d'intérêt général de promouvoir la qualité du cadre de vie à travers différentes actions de conseils, de formation, d'information et de sensibilisation auprès de tout public et notamment le public scolaire.

LES ACTIONS SOCIO-EDUCATIVES

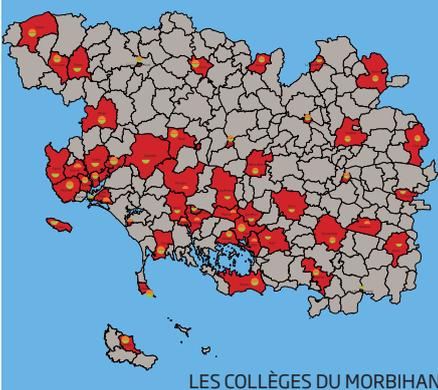
Dans le cadre du dispositif départemental d'Éducation au Développement Durable, le CAUE du Morbihan propose des modules de sensibilisation sur l'architecture et l'urbanisme pour les élèves de collège :

- un programme d'interventions sur les thèmes de l'architecture et de l'urbanisme durable
- un accompagnement des enseignants dans la mise en oeuvre de ces actions
- des supports pédagogiques de ces interventions en co-construction avec les enseignants et les intervenants
- la mise à disposition d'outils de sensibilisation à l'architecture, disponibles au CAUE.

OBJECTIFS ET THÈMES DÉVELOPPÉS

L'objectif est de donner aux élèves l'envie et les moyens de changer leur regard sur leur environnement bâti et paysager à travers la lecture et l'analyse des lieux, les évolutions historiques, la création architecturale :

- lire et comprendre la morphologie d'un quartier, d'une architecture à travers des outils d'analyse spatiale, apprendre à se repérer,
- intéresser les élèves à leur cadre de vie et aux spécificités des composantes du tissu urbain,
- faire prendre conscience que leur environnement se transforme, évolue,
- utiliser un vocabulaire architectural approprié,
- développer le sens de l'observation,
- aborder les principes constructifs d'un bâtiment.



LES COLLÈGES DU MORBIHAN

CONTACT
v.lebars@caue56.fr
02.97.54.17.35
www.caue56.fr

2, allée Nicolas Le Blanc - VANNES



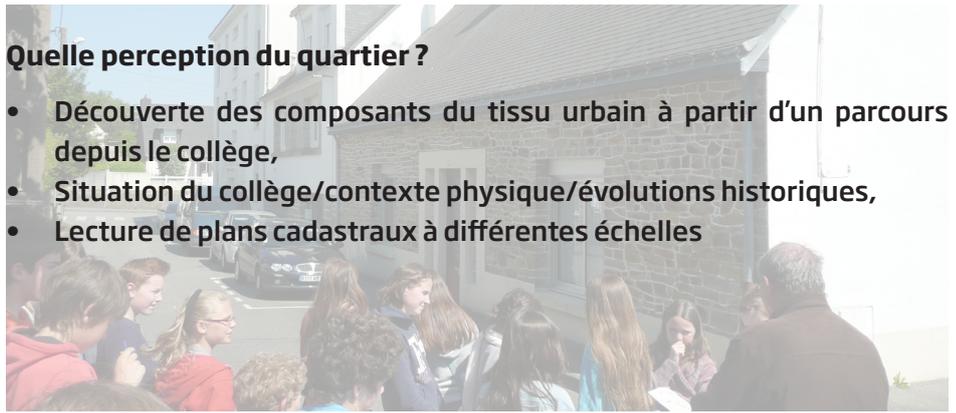
4 ATELIERS SUR LES THÈMES DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME

MON QUARTIER, MON COLLÈGE

Lieu : au collège
Durée : 2 séances de 2 heures
1 classe
Intervenant :
un architecte missionné
par le CAUE 56, formé à la
pédagogie

Quelle perception du quartier ?

- Découverte des composants du tissu urbain à partir d'un parcours depuis le collège,
- Situation du collège/contexte physique/évolutions historiques,
- Lecture de plans cadastraux à différentes échelles

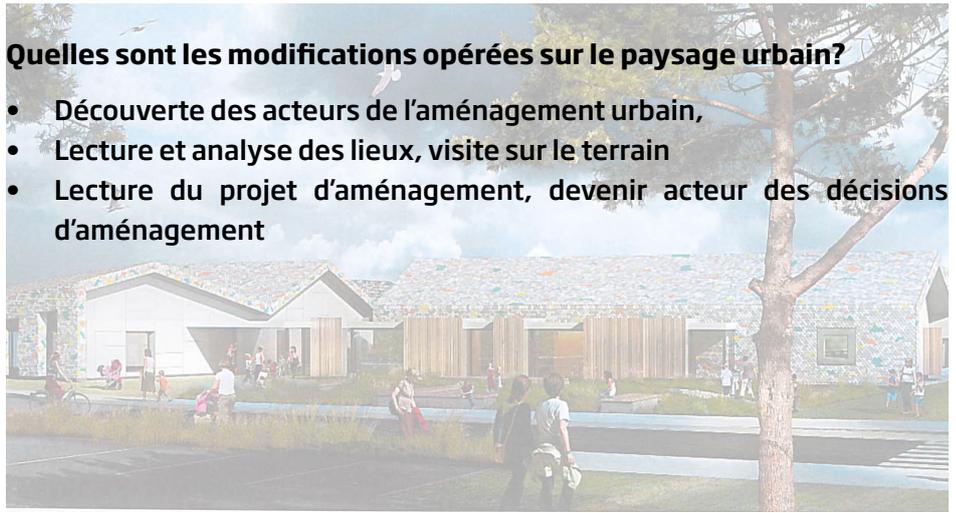


MON QUARTIER EVOLUE

Lieu : sur la commune
du collège
Durée : 2 séances de 2 heures
1 classe
Intervenant :
un architecte missionné
par le CAUE 56, formé à la
pédagogie

Quelles sont les modifications opérées sur le paysage urbain ?

- Découverte des acteurs de l'aménagement urbain,
- Lecture et analyse des lieux, visite sur le terrain
- Lecture du projet d'aménagement, devenir acteur des décisions d'aménagement

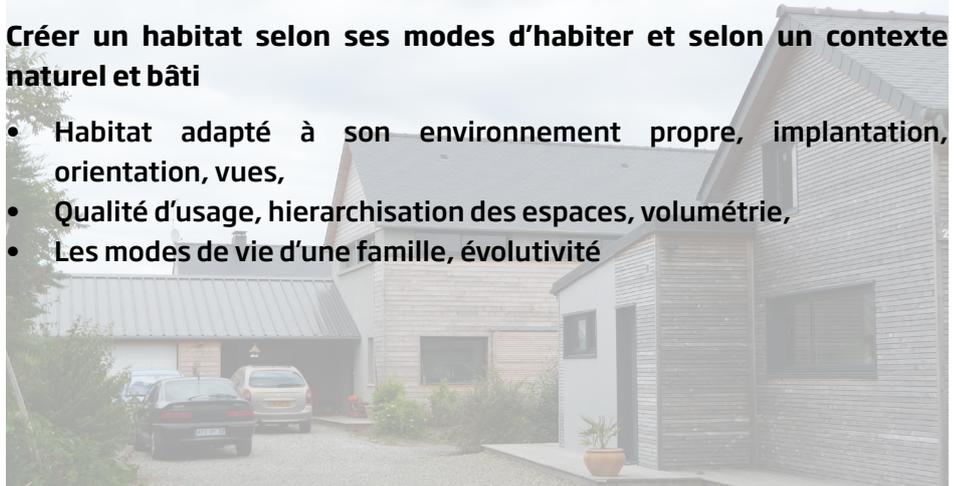


UNE MAISON QUI ME RESSEMBLE

Lieu : au collège
Durée : 3 séances de 2 heures
1 classe
Intervenant :
un architecte missionné
par le CAUE 56, formé à la
pédagogie

Créer un habitat selon ses modes d'habiter et selon un contexte naturel et bâti

- Habitat adapté à son environnement propre, implantation, orientation, vues,
- Qualité d'usage, hiérarchisation des espaces, volumétrie,
- Les modes de vie d'une famille, évolutivité



MON COLLÈGE EN CHANTIER

Lieu : au collège
Durée : 2 séances de 2 heures
1 classe
Intervenant :
un architecte missionné
par le CAUE 56, formé à la
pédagogie

Accompagner les élèves sur la restructuration de leur collège

- Historique du bâtiment, inscription urbaine
- Lecture du projet, techniques de construction,
- Approche métiers de la construction

